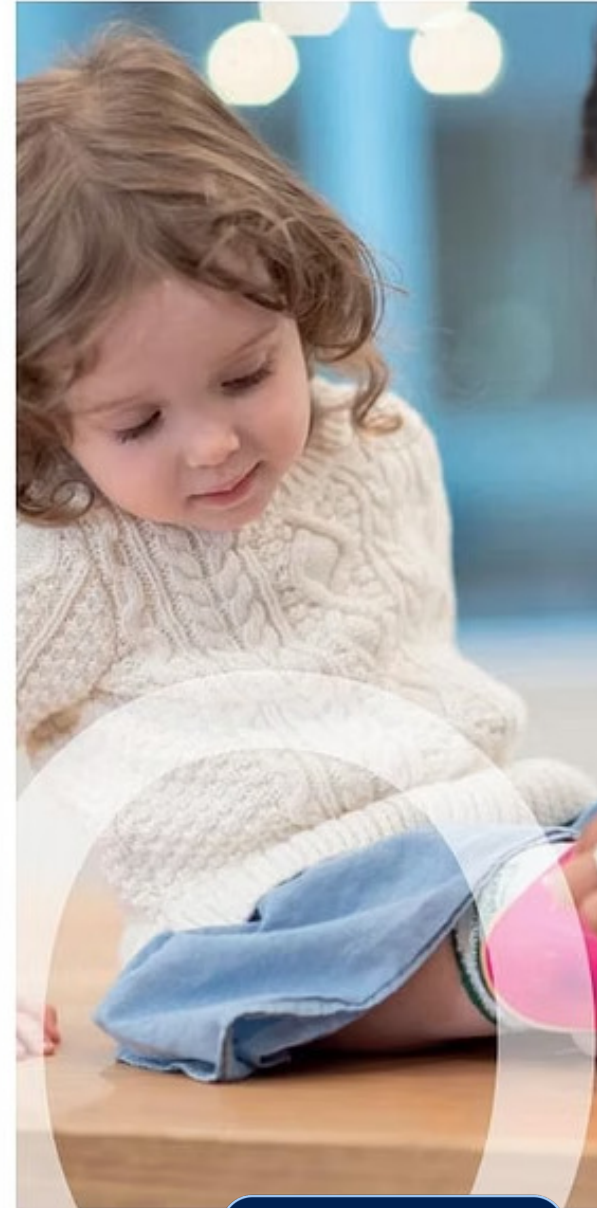
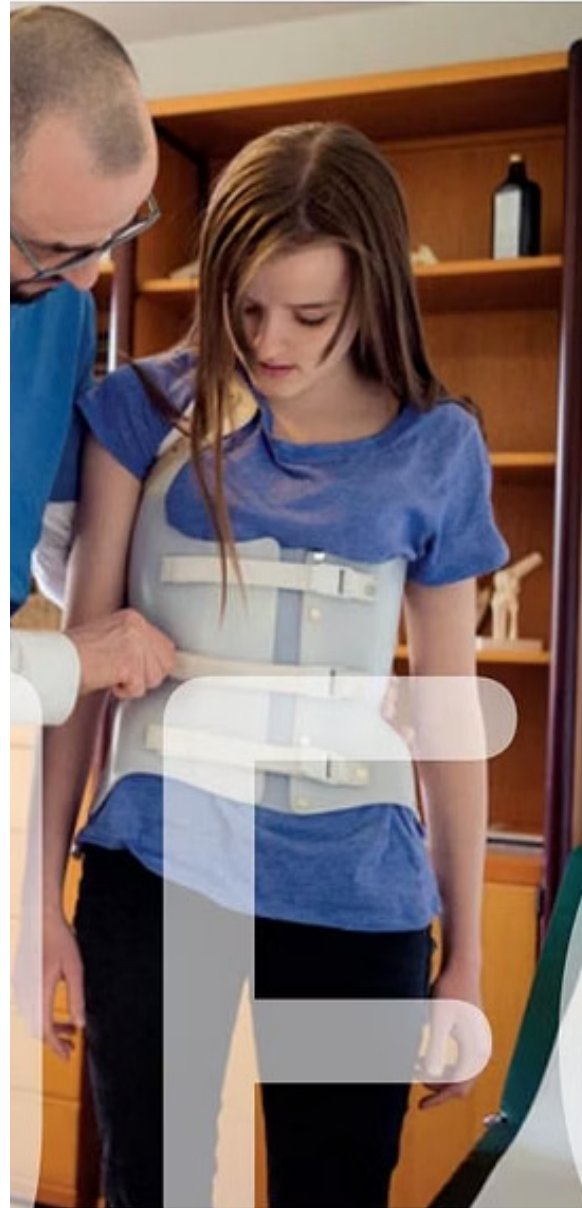


UNION FRANÇAISE DES ORTHOPROTHÉSISTES

**VALORISONS NOTRE SAVOIR-FAIRE ET
NOS COMPÉTENCES**

DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DE LA
PROFESSION



QUI SOMMES-NOUS ?

Organisation unique

L'UFOP est l'unique organisation professionnelle représentative des orthoprothésistes.

Depuis 1988

Elle défend les enjeux de la profession auprès des pouvoirs publics et des acteurs du système de santé.

Représentation nationale

Elle représente à ce jour près de 90 % des professionnels répartis sur plus de 230 sites (France métropolitaine et Outre-mer).



UFOP | Union Française des Orthoprothésistes

SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE EN SCANANT CE QR CODE
www.ufop-ortho.fr



QUI SONT NOS ADHÉRENTS ?

L'UFOP représente les professionnels de santé spécialistes du grand appareillage orthopédique externe sur mesure (chapitre 7, titre II de la LPP).

Présents sur tout le territoire, les orthoprothésistes sont des acteurs clés du parcours de santé, de soins et de vie des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

- ❗ Ils accompagnent près de **850 000 personnes** en France, contribuant significativement à l'amélioration de leur qualité de vie et à leur réinsertion professionnelle, éducative et sociale.



NOTRE RAISON D'ÊTRE



Reconnaissance professionnelle

Faire pleinement reconnaître le rôle essentiel des l'orthoprothésistes au sein du système de santé.



Affaires publiques

Porter des propositions concrètes et innovantes auprès des pouvoirs publics et des administrations.



Évolution et attractivité de la profession

Accompagner l'évolution de la profession en défendant l'élargissement des compétences et l'amélioration des conditions d'exercice et l'évolution de la formation initiale.

CHIFFRES CLÉS

1 500

Orthoprothésistes

Professionnels actifs en France

850 000

Patients suivis

(estimation UFOP sur tout le territoire)

180 000

Appareillages neufs

Conçus et réalisés chaque année



Ces chiffres témoignent de l'importance cruciale de notre profession de santé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de notre impact significatif sur leur qualité de vie.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

POUR PARTICIPER À L'ÉVOLUTION, LA RECONNAISSANCE ET LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE VOTRE PROFESSION

Information et transparence

Soyez informés des demandes que nous relayons auprès des médias et des pouvoirs publics (ministres, parlementaires, CNAM, CEPS, DSS...) pour faire évoluer vos conditions d'exercice et votre champ de compétence.

Participation active

Contribuez à l'enquête annuelle sur la santé économique du secteur menée avec l'institut de sondage OpinionWay.

Analyse économique

Recevez le rapport complet sur la santé économique du secteur (réservé aux répondants).



POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA GESTION DE VOTRE CABINET



Alertes réglementaires

Recevez nos alertes réglementaires et sectorielles.

Règles d'exercice

Maîtrisez les règles d'exercice grâce à des ressources fiables et actualisées.



Accompagnement personnalisé

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé en cas de difficultés rencontrées avec un organisme de prise en charge pour un dossier patient.



Nomenclature "Orthoprothèses" gratuite

Téléchargez gratuitement, sous format PDF, la nomenclature Orthoprothèses (Titre II – Chapitre 7 de la LPP) mise à jour.

POUR BÉNÉFICIEZ DE NOS SERVICES

Services pratiques



Base documentaire

Consultez notre base documentaire complète.



Annonces gratuites

Publiez gratuitement vos annonces sur le site de l'UFOP (emploi, locaux, matériel...).



Caducées UFOP

Recevez chaque année vos caducées UFOP.



Permanence dédiée

Contactez notre permanence par téléphone ou mail pour toute question liée à votre activité.

POUR PARTAGER AVEC VOS PAIRS

- Participez à l'**Assemblée Générale** annuelle et contribuez aux réflexions stratégiques sur la profession.
- Intégrez nos **groupes de travail thématiques** (nomenclature GAO, prévention des risques professionnels, etc.).
- **Networking** : sollicitez-nous pour une mise en relation avec vos pairs.
- Assistez à nos **webinars** organisés selon l'actualité du secteur.

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ



Membre adhérent

Vous êtes le représentant légal d'un cabinet ou d'un réseau de cabinets d'appareillage en orthoprothèse prenant en charge des patients ?

☐ Rejoignez l'UFOP en tant que membre adhérent.



Membre associé

Vous êtes le représentant légal d'une société qui fabrique et/ou distribue des composants prothétiques et orthétiques de série ?

☐ Rejoignez l'UFOP en tant que membre associé.



VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LE BARÈME DE COTISATION OU RECEVOIR UN DOSSIER D'ADHÉSION ?

Prenez contact avec notre secrétariat au **01 42 40 50 60** ou envoyez-nous un mail à : accueil@ufop-ortho.fr

Conformément à nos statuts, les dossiers de demande d'adhésion sont soumis à l'approbation préalable des membres du Conseil d'Administration.

6, rue Léon Jouhaux - 75010 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 40 50 60 - www.ufop-ortho.fr

UFOP

Union Française
des Orthoprothésistes